

172. 21.06.2006

Sommaire

- 1. Gregor Saladin (SQUF): le partenariat est en bonne voie
- 2. L'Assemblée plénière de la CDIP va statuer sur le Centre de services
- 3. Le marché des places d'apprentissage reste tendu
- 4. Prescriptions de formation en consultation: construction métallique, formation commerciale en école, sport d'élite et logistique
- 5. Publications: statistiques 2005 formation professionnelle supérieure et professions de la santé
- 6. Abaissement à 18 ans de l'âge de protection des jeunes travailleurs: référendum peu probable
- 7. Les écoles supérieures de tous les domaines s'unissent
- 8. ISPFP/IFFP: offres de formation pour les enseignants des écoles supérieures
- 9. BE: mesures contre la re?siliation anticipe?e des contrats
- 10. Genève : ligne d'information pour apprenti-e-s
- 11. AG: message au parlement concernant la nouvelle loi sur la formation professionnelle et la formation continue
- 12. Table ronde écoles professionnelles (TR EP): nouvelle présidence
- 13. Semaines de l'apprentissage en France
- 14. Allemagne: JOBSTARTER 100 millions d'euros réservés aux innovations et à l'augmentation des places de formation

Documents complémentaires

Entretien avec Gregor Saladin, président du comité directeur du SQUF: «Le personnel qualifié manque aujourd'hui déjà»

Manifestations

Impressum:

Editeur: Conférence suisse des offices de formation professionnelle CSFP et Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT Copyright: CSFP et OFFT, diffusion libre (sauf indication contraire) Prière d'indiquer la source et d'envoyer un justificatif à la rédaction Collaborateurs: Annemarie Abbondio (ao), Jacques Amos (ja), Josette Fallet (jf), Daniel Fleischmann (df), Phuoc Ngo (pn) et Emil Wettstein (wt)

172, 21.06.2006

Page 2



1. Gregor Saladin (SQUF): le partenariat est en bonne voie

df. Le Service de l'économie pour les questions de formation professionnelle (SQUF) existe depuis pratiquement deux ans. La rédaction d'ActualitésFPr s'est entretenue avec Gregor Saladin, président du comité directeur. Il partage le souci de la relève professionnelle: on manque déjà actuellement de personnel qualifié dans certaines branches. Le partenariat est en bonne voie au plan national; au niveau des cantons, il laisse en revanche encore à désirer.

Interview: http://www.afpr.ch/pdf/afpr3519.pdf

2. L'Assemblée plénière de la CDIP va statuer sur le Centre de services

df. Il y a quatre ans, la CDIP a donné mandat de planifier un centre de services. Les travaux sont aujourd'hui achevés. Demain, jeudi 22 juin, l'Assemblée plénière de la CDIP devrait donner le feu vert à la création de ce centre avec effet au 1er janvier 2007. Dans sa séance du 9 septembre, le Comité de la CDIP statuera sur les accords avec l'ASOSP, l'ASOU et la DBK. Pour en savoir plus: http://www.cdip.ch

3. Le marché des places d'apprentissage reste tendu

df. La demande en places d'apprentissage augmente. Au 15 avril 2006, les entreprises ont reçu en moyenne 15 postulations par place d'apprentissage proposée; la moyenne n'était que de 8 en 2001. Cette information figure, parmi beaucoup d'autres, dans la plus récente édition du baromètre des places d'apprentissage. La situation reste tendue. Communiqué de presse: http://www.afpr.ch/pdf/afpr3532a.pdf Version résumée du rapport (en allemand): http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3532a.pdf Les représentants des salariés (Travail Suisse, Union syndicale suisse, SEC Suisse) demandent que des mesures efficaces soient prises rapidement. Voir communiqués: www.afpr.ch/pdf/afpr3532c.pdf (USS), http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3532b.pdf (Travail.Suisse, KV Schweiz).

4. Prescriptions de formation en consultation: construction métallique, formation commerciale en école, sport d'élite et logistique

ao. L'OFFT vient d'ouvrir la consultation concernant les ordonnances sur la formation professionnelle initiale dans les professions suivantes: constructeur métallique CFC, dessinateurconstructeur sur métal CFC, aide-constructeur métallique AFP. Pour consulter les textes: www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung /00107/00158/index.html?lang=fr Les directives pour l'organisation de la formation et de l'examen de fin d'apprentissage auprès des prestataires d'une formation initiale en école pour les employés de commerce, formation de base et formation élargie, sont également en consultation. Pour consulter les textes: www.bbt.admin.ch/aktuell/vernehmlassung/index .html?lang=fr

L'OFFT a par ailleurs reçu plusieurs projets de règlements concernant des examens professionnels - entraîneur de sport de performance et logisticien, branches logistique en distribution générale et distribution des transports - et un examen professionnel supérieur: entraîneur diplômé de sport d'élite.

5. Publications: statistiques 2005 - formation professionnelle supérieure et professions de la santé

df/wt. La statistique des diplômes 2005 concernant la formation professionnelle supérieure viennent de paraître: Ecoles supérieures: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/news/publ ikationen.html?publicationID=2231 ou http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3516a.pdf Brevets fédéraux (examens professionnels) et Diplômes fédéraux (examens professionnels supérieurs): www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html ou www.bbaktuell.ch/pdf/bba3516b.pdf Elles peuvent être obtenues sous forme de brochure ou de tableaux. S'adresser à Anton Rudin, OfS, mailto:anton.rudin@bfs.admin.ch La Croix-Rouge suisse a aussi publié la statis-

172, 21.06.2006

Page 3



tique concernant la formation professionnelle initiale et la formation continue:

www.redcross.ch/activities/health/hocc/d02a03-fr

.php? Aperçu des divers aspects des professions soignantes: www.afpr.ch/pdf/afpr3516c.pdf

6. Abaissement à 18 ans de l'âge de protection des jeunes travailleurs: référendum peu probable

df. Le Conseil national a décidé d'abaisser de 20 à 18 ans l'âge de protection des jeunes pour le travail de nuit et du dimanche. L'objet est prêt pour la votation finale. La proposition de la minorité a échoué; elle consistait à exclure les apprenants de cette disposition. Les personnes en formation peuvent donc être appelées à travailler de nuit et le dimanche. Interviewé par le "Bund", Paul Rechsteier, président de l'Union syndicale suisse, qualifie cette décision d'inacceptable. Il ne sera cependant pas possible de lancer un référendum en raison de l'engagement syndical dans d'autres campagnes.

Communiqué de Travail.Suisse:
http://www.afpr.ch/pdf/afpr3533.pdf

7. Les écoles supérieures de tous les domaines s'unissent

df. Les quelque 200 écoles supérieures (ES) entendent mieux mettre en valeur leur rôle dans le système éducatif suisse. C'est la raison pour laquelle elles ont lancé un projet soutenu par l'OFFT; il a pour objectif la création d'une organisation nationale faîtière de coordination dotée d'un secrétariat central qui pourra transmettre les demandes des écoles supérieures au monde politique. Le chef de projet est Martin Eppler, Vordemwald, mailto:martin.eppler@bluewin.ch. Pour en savoir plus:

http://www.afpr.ch/pdf/afpr3520.pdf Statistique des diplômes délivrés par les ES en 2005: www.bbaktuell.ch/pdf/bba3516a.pdf

8. ISPFP/IFFP: offres de formation pour les enseignants des écoles supérieures

sibp/ehb. L'offre de formation tant pédagogique de base que continue de l'ISPFP romand est "ouverte" à tous les responsables de la formation professionnelle: enseignants ou formateurs de la formation professionnelle, donc aussi aux enseignants des écoles supérieures. Pour ce qui est de leur formation pédagogique de base, les plans d'études correspondent au PEC édicté par l'OFFT. Cependant, un cours à option permet à ces enseignants de traiter de la problématique de la psychologie du développement de l'adulte. De plus, l'offre de formation continue de l'ISPFP est également ouverte aux enseignants des ES. Informations disponibles sur le site www.isp.ch Jacques Oulevay, responsable du secteur formation, répondra volontiers aux questions des intéressés; mailto:jacques.oulevay@bbt.admin.ch

9. BE: mesures contre la re?siliation anticipe?e des contrats

df/jf. Plus d'un cinquie?me des contrats d'apprentissage conclus dans le canton de Berne sont re?silie?s de manie?re anticipe?e (cf. aFPr 169). Si le taux de résiliation est stable depuis 1995, il est nettement plus élevé qu'on ne le supposait jusqu'à présent. Les jeunes étrangers et les apprenants qui se forment dans une profession à faible niveau d'exigences sont les plus fréquemment touchés. Pour expliquer les résiliations, les entreprises comme les jeunes invoquent principalement les mauvais résultats scolaires. La Direction de l'instruction publique étudie un large train de mesures destiné à réduire le nombre des résiliations de contrats d'apprentissage et à proposer des solutions de relais. Communiqué de presse: http://www.afpr.ch/pdf/afpr3535b.pdf Rapport en allemand (résumé en français, pp. 12-17) www.bbaktuell.ch/pdf/bba3535a.pdf Communiqué de presse: http://www.afpr.ch/pdf/afpr3535b.pdf

10. Genève : ligne d'information pour apprenti-e-s

ja. Les jeunes ne savent pas toujours à qui s'adresser lorsqu'ils rencontrent des problèmes sur le marché de l'apprentissage. Dorénavant, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) met à leur disposition un numéro de téléphone gratuit dans le canton de Genève. Après l'ouverture d'une ligne d'information destinée aux entreprises souhaitant

172, 21.06.2006

Page 4



devenir formatrices (ActualitésFPr 165), c'est au tour des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage de pouvoir bénéficier d'une offre d'informations dispensées par des spécialistes. Numéro gratuit: 0800 88 44 11 Plus d'informations: Erwin Fischer, directeur de la formation professionnelle, erwin.fischer@etat.ge.ch, tél. 022 388 45 96 et http://www.afpr.ch/pdf/afpr3537.pdf

11. AG: message au parlement concernant la nouvelle loi sur la formation professionnelle et la formation continue

wt. Le Conseil d'Etat argovien a transmis au Grand Conseil son message concernant la loi sur la formation professionnelle et la formation continue. Principales innovations: financement forfaitaire selon le même principe que la Confédération, réglementation uniforme de la formation continue générale et à des fins professionnelles, retenue du canton en matière de formation professionnelle supérieure et de perfectionnement. Communiqué de presse: http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3541a.pdf , Message et projet de loi: http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3541b.pdf

12. Table ronde écoles professionnelles (TR EP): nouvelle présidence

wt. A l'occasion de la 13e rencontre de la TR EP, Albin Reichlin (CSD) a transmis la présidence à Guy Curtet (CSEPC) qui dirigera les travaux ces deux prochaines années. Au cours de la même rencontre, les participants ont signé la convention entre les conférences de direction des écoles professionnelles,

cf. www.afpr.ch/pdf/afpr3544.pdf . Les fondements nécessaires à l'activité opérationnele sont ainsi posés. Le 8 juin, cinq représentant-e-s de la TR EP ont participé aux auditions relatives à la conception de la future maturité professionnelle et ont défendu les intérêts des écoles professionnelles. La TR EP a choisi un logo parmi les cinq propositions émises dans le cadre d'un concours ouvert aux étudiants en graphisme. La prochaine rencontre aura lieu le 8 novembre 2006. La collaboration entre la TR EP et l'OFFT figurera notamment à l'ordre du jour.

13. Semaines de l'apprentissage en France

ja. Offrir des vitrines à l'apprentissage, c'est banal. Oui, mais pas lorsqu'il s'agit de la France. Depuis quelques années, des régions comme l'Alsace et Rhône-Alpes proposent aux jeunes intéressés et au public des "semaines de l'apprentissage". La plus récente s'est déroulée du 6 au 10 juin en Rhône-Alpes; elle a proposé des journées portes ouvertes dans les centres de formation d'apprentis, des démonstrations, des tables rondes et des réunions d'information. Dans cette région, plus de 36'000 jeunes se formaient en 2005 dans cette filière, et 2900 nouvelles places ont été ouvertes à la rentrée 2006.

Plus d'information: entrer "semaine de l'apprentissage" dans un moteur de recherche qui propose des centaines d'adresses Internet de référence. Il n'existe pas de site centralisé gérant ces semaines. La formation professionnelle relève en France des régions.

14. Allemagne: JOBSTARTER - 100 millions d'euros réservés aux innovations et à l'augmentation des places de formation

wt. Le Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche (Bundesministerium für Bildung und Forschung, BMBF) encourage, par un crédit de cent millions d'euros à l'enseigne du programme "JOBSTARTER - Für die Zukunft ausbilden", les innovations et le changement de structures en matière de formation professionnelle.

Les possibilités supplémentaires de formation peuvent être développées dans les

- entreprises "fatiguées" de former et qui n'assument plus leur responsabilité de formatrices
- entreprises sans expérience de la formation qui n'ont encore jamais formé
- entreprises au bénéfice d'une excellente expérience de la formation et qui pourraient offrir davantage de places.

Le BMBF dépeint JOBSTARTER comme un programme souple et adapté à l'évolution actuelle. Pour en savoir plus:

http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3525.pdf



Entretien avec Gregor Saladin, président du comité directeur du SQUF

«Le personnel qualifié manque aujourd'hui déjà»

ActualitésFPr 172 du 21 juin 2006

Le Service de l'économie pour les questions de formation professionnelle (SQUF) existe depuis pratiquement deux ans. Gregor Saladin, président de son comité directeur, partage le souci de la relève professionnelle: on manque déjà actuellement de personnel qualifié dans certaines branches. Le partenariat est en bonne voie au plan national; au niveau des cantons, il laisse en revanche encore à désirer.

ActualitésFPr: Vous êtes président du comité directeur du SQUF. Combien de votre temps consacrez-vous à ce mandat?

Gregor Saladin: D'entente avec mon employeur, l'USM, j'exerce ce mandat en tant que milicien, actuellement pour environ 30% de mon temps.

Qu'est-ce qui motive votre engagement pour la formation professionnelle?

Pour nous, Suisses, la formation professionnelle est notre principal capital et elle jouit d'une grande considération dans le monde entier. Nous devons la préserver. Assurer une meilleure relève est également une motivation.

Quelles sont les tâches et l'importance du SQUF?

Le SQUF n'est pas un centre, mais un réseau réunissant toutes les associations professionnelles. Nous sommes à disposition de toutes les OrTra. Le SQUF défend leurs intérêts dans la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Il réunit les experts de la formation du côté des employeurs et coordonne les demandes de l'économie vis-à-vis de la Confédération et des cantons.



Gregor Saladin dirige l'Union suisse du métal depuis 1993. Son activité en faveur du SQUF est un travail de milice.

Quels sont les dossiers actuels du SQUF?

Dans la phase d'introduction de la nLFPr particulièrement, ce sont les procédures de consultation sur les plans d'étude cadres, les concepts pour le financement de la formation professionnelle par les cantons, le développement d'ordonnances de formation par les OrTra, la structure future de la maturité professionnelle et bien davantage. Parmi les dossiers actuels, on peut mentionner:

- notre influence sur la formulation de l'accord intercantonal sur le financement de la formation professionnelle supérieure
- le calcul des contributions des cantons aux OrTra pour les cours interentreprises

© Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT et Conférence suisse des offices de formation professionnelle CSFP, Berne. Reproduction libre. Prière d'indiquer la source. Envoi d'un justificatif à la rédaction en cas de publication. Pour s'abonner au bulletin «ActualitésFPr», il suffit d'envoyer un message à l'adresse adm@afpr.ch. Les précédentes éditions sont disponibles sur le site http://www.afpr.ch. Possibilité d'opérer une recherche thématique à partir du site www.infopartner.ch. Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte, Girhaldenweg 8, 8048 Zurich, mailto:redaction@afpr.ch



- l'évaluation et le conseil dans le développement et la mise en place de nouveaux fonds en faveur de la formation professionnelle
- l'accompagnement d'OrTra dans la préparation de nouvelles ordonnances de formation
- l'ordonnance portant sur les exigences minimales des plans d'étude cadres de l'enseignement de culture générale
- la discussion portant sur les exigences de la future maturité professionnelle
- le développement des principes de base des «autres procédures de qualification» et de la «validation des acquis».

Quelle sera l'évolution du SQUF?

Personnellement, je saluerais le maintien de ce réseau de l'économie au-delà de l'introduction de la nLFPr, puisque le partenariat de formation est ancré dans la loi et conservera une validité au-delà de sa mise en place.

Quel rôle joue la formation professionnelle à l'USM?

L'Union suisse du métal est l'association professionnelle et des employeurs du secteur de la construction métallique, de l'artisanat du métal et de la technique agricole. La formation professionnelle est très importante à nos yeux. Les entreprises affiliées à l'USM forment annuellement quelque 3'800 apprentis dans sept professions: constructeur métallique, dessinatrice-constructrice sur métal, forgeron, maréchale-forgeronne, mécaniciens de machines agricoles, de machines de chantier et d'appareils à moteur.

A la retraite d'Otto Sauter, Swissmem n'a pas remplacé le responsable de la formation professionnelle, mais a joint cette fonction à d'autres. L'association de l'industrie chimique a pris une décision analogue il y a quelque temps. La formation professionnelle perd-elle de son importance pour l'économie?

Non. Si Swissmem et d'autres associations adaptent leur structure associative à la nouvelle situation, c'est sans aucun rapport avec un recul de la prise en compte du devoir de formation par les organisations du monde du travail. En tant que réseau de l'économie, il nous incombe toutefois de donner des signaux lorsque certains milieux de la formation professionnelle compliquent de façon insensée la formulation des ordonnances, faisant ainsi perdre aux entreprises le goût de former des apprentis.

On parle d'un prochain manque de personnel qualifié.

C'est malheureusement déjà le cas depuis un certain temps! Des entreprises doivent laisser leurs places d'apprentissage vacantes, faute de trouver des apprentis compétents. De leur point de vue, il y a un nombre croissant de jeunes qui quittent l'école obligatoire sans être à même ou en situation de terminer avec succès une formation professionnelle initiale. De plus, de nombreuses entreprises rencontrent aujourd'hui déjà des difficultés de recrutement de personnel bien qualifié. Avec l'évolution démographique, ce problème s'accentuera ces prochaines années. L'économie, la politique et les autorités doivent tout faire pour améliorer notre système de formation.

Que faut-il entreprendre?

La transition de l'école obligatoire à la formation professionnelle initiale se déroule dans un champ de tension entre marché du travail, système de formation, société et potentialités personnelles des jeunes. Cette jonction sec. I – sec. II doit faire l'objet d'une attention particulière. A côté de la CDIP, qui a mis en place une avancée avec le concept HarmoS, l'Union suisse des arts et métiers a aussi exprimé dans un document ses thèses sur la problématique et a fait connaître par là l'avis de l'économie. Mais des améliorations ne peuvent être apportées qu'en prenant du temps, parce qu'il s'agit d'une problématique complexe, qui commence par l'insertion de chaque citoyen dans notre monde professionnel.

A quoi ressemblera le marché de l'apprentissage dans cinq ans?

Les OrTra doivent continuer à rendre la formation professionnelle attrayante. Avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle, les titulaires de diplômes ont de nombreuses possibilités de carrière; je pense en particulier à la perméabilité du système de formation continue. Mais il faut aussi que les entrepreneurs prennent mieux conscience qu'il vaut la peine de former des apprentis. Je salue particulièrement les efforts des associations professionnelles cantonales, qui organisent dans toutes les régions des expositions professionnelles attrayantes. Malheureusement, certaines autorités cantonales se refusent encore à soutenir ce type d'activités.

Le partenariat semble poser problème. Où voyez-vous des possibilités d'amélioration?

Si des problèmes surgissent, c'est systématique-



ment parce que les partenaires ne se sont pas assis à la même table au début du processus. Au niveau national, le partenariat marche très bien (OFFT, CSFP, CDIP, SQUF). Malheureusement, tous les cantons n'ont pas encore pris la mesure du partenariat à leur niveau. On trouve ainsi des lois et des ordonnances cantonales qui en parlent mal, voire qui n'en parlent pas du tout.

Un manuel de l'OFFT consacré aux fonds en faveur de la formation professionnelle va paraître. Quelles sont les expériences faites jusqu'à présent par les associations en matière de fonds?

Jusqu'à présent, seul un petit nombre de nouveaux fonds ont été mis en place. L'USM a été la deuxième OrTra à avoir obtenu pour son fonds, en mai 2005, une déclaration de force obligatoire générale. Nos expériences sont globalement positives, même si toutes les entreprises ne veulent pas accepter la nouvelle obligation. Il existe toutefois des problèmes lorsque les rapports avec d'autres fonds sectoriels (branche, profession) ou des fonds cantonaux ne sont pas clairement déterminés.

On a entendu que des associations souhaitent faire financer leur secrétariat par leur fonds.

Portrait: Gregor Saladin, président du comité directeur du SQUF

Gregor Saladin, 54 ans, a accompli un apprentissage de commerce et suivi une formation continue pour obtenir le diplôme fédéral de chef de vente. A côté de diverses formations continues en marketing et management, il a également séjourné deux ans en Suisse romande. Saladin a travaillé durant vingt ans dans le domaine du marketing et de la vente, et a notamment créé une chaîne de commerces, qu'il a dirigée. Il est depuis 1993 directeur de l'Union suisse du métal (USM).

Saladin et marié et père de deux filles adultes. Il est grand-père depuis deux ans et demi. Adresse: Gregor Saladin, 6033 Buchrain, canton de Lucerne.

Cette information est fausse. Il va de soi que l'administration nécessaire au développement d'un fonds en faveur de la formation professionnelle doit être financée. Mais aucune OrTra n'a intérêt à utiliser les contributions liées en faveur de la formation professionnelle au profit d'autres besoins administratifs. De plus, la loi et les règlements imposent un contrôle.

Davantage d'information à l'adresse www.squf.ch

Questions posées par Daniel Fleischmann, daniel.fleischmann@swissworld.com

Layout: pn, Traduction: Jacques Amos



Calendrier des manifestations

Edition 172, 21.06.2006

03-28 juillet 06 Académie d'été ECAV

L'Ecole cantonale d'art du Valais ECAV, Sierre, propose des cours et des séminaires de perfectionnement en dessin-peinture, peinture et poésie, estampe, sculpture-installation, photographie, vidéo, esthétique, musique et son, art thérapie et infographie. Délai d'inscription: 26 mai 2006Pour en savoir plus: http://www.ecav.ch , mailto:alain.antille@ecav.ch

Automne 06 CSD Séance d'automne à La Chaux-de-Fonds

29 sept. 06 L'enseignement des langues en Suisse

De quels standards parle-t-on? Entre diversité et adversité, quel consensus trouver? Cette journée à Grangeneuve a pour but de clarifier les enjeux de l'enseignement des langues dans la formation professionnelle et de secondaire II. Au cours de différents ateliers, les participants auront l'occasion d'aborder la question de la standardisation des acquis. Pour en savoir plus: http://www.isp.ch

25 - 27.10.06 WORLDDIDAC Basel

Le point de rencontre international des enseignants de tous les cycles, des éducateurs et des spécialistes de la formation continue, des revendeurs et des fabricants. Des ateliers et des séminaires vous permettront en outre d'établir de précieux contacts. Centre des Foires de Bâle, www.worlddidacbasel.com

1-4 nov. 06 Forum des Métiers

Les entreprises. les associations et l'orientation se donnent régulièrement rendez-vous pour informer les élèves dès la 7e année sur les métiers et les possibilités de formation. Lieux de l'exposition: Yverdon-les-Bains. Pour en savoir plushttp://www.orientation.vd.ch/content/prestations/salons.php

13 nov 06 Journée de la formation professionnelle, Genève

21 - 25 nov. 06 Berufsmesse Zürich

Le carrefour de l'orientation professionnelle et de la formation initiale et continue.

Ce calendrier indique les manifestations annoncées à la rédaction du bulletin ActualitésFPr; elles y sont classées dans l'ordre chronologique des événements. D'autres réunions importantes y sont aussi mentionnées dans un souci d'éviter le chevauchement de différentes manifestations. Le choix incombe à la rédaction d'ActualitésFPr. Si votre manifestation n'y figure pas, nous vous invitons à l'enregistrer à l'adresse http://www.berufsbildung.ch/fmi/xsl/bbav_addrecord.xsl. Nous prendrons votre enregistrement en considération à la condition que la manifestation annoncée s'adresse aux spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle ou du marché du travail et qu'elle traite un thème spécifique à l'un de ces groupes. Vous trouverez bien d'autres indications dans la version allemande du calendrier à l'adresse http://www.bbaktuell.ch/pdf/Veranstaltungen.pdf